


 FFvolley	A M E N D E S	MONTANTS 26/27
RECLAMATIONS & APPELS		
Drroit de Réclamation Commissions Fédérales (Droit de consignation)		260 €
Frais de dossier d'un Appel devant la Commission Fédérale d'Appel		416 €
COMMISSION FEDERALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CFSR)		
Litiges Signature GSA vis-à-vis d'un licencié		161 €
Frais de dossier d'Annulation de Licence		11 €
Membre de l'Instance Dirigeantes d'un GSA non Licencié Encadrement Extension Dirigeant		54 €
COMMISSIONS FEDERALES SPORTIVE (CFS) OU VOLLEY ASSIS (CFVA) OU VOLLEY SOURD (CFSOURD)		
<i>CALENDRIERS Volley Ball et Volley Assis et Volley Sourd</i>		
Modification de Salle - SENIORS VOLLEY BALL & VOLLEY ASSIS & VOLLEY SOURD - sans changement d'horaire		12 €
Modification d'implantation SENIOR - durant le même week-end		73 €
Modification d'implantation JEUNES - durant le même week-end		36 €
Changement d'implantations - changement Week-end ou passage en semaine		208 €
<i>MISES EN PLACE DES RENCONTRES Volley Ball</i>		
Retard Mise en Place Matérielle SENIOR -1/2 heure avant l'horaire match		85 €
Retard Mise en Place Matérielle JEUNES - 1/2 heure avant l'horaire rencontre		43 €
Non respect des conditions de pratique pour le bon déroulement d'une rencontre		161 €
Non présentation de ballons réglementaire		161 €
Absence 3 ballons & 3 ramasseurs ballons (SENIOR ELITE)		43 €
<i>FEUILLE DE MATCH - TOUTES COMPETITIONS FEDERALES Volley Ball et Volley Assis et Volley Sourd</i>		
Licence non présentée (saisie informatique + 15 j.) - Toutes Compétition Fédérales (TCF)		16 €
Feuille de composition d'équipe non présentée (saisie informatique + 15 j.) - TCF		10 €
<i>RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET - TOUTES COMPETITIONS FEDERALES Volley Ball et Volley Assis et Volley Sourd</i>		
Pour les compétitions en semaine > Avant le lendemain 0h00 (minuit)		27 €
Pour les compétitions du samedi > Avant le même SAMEDI 0h00 (minuit)		54 €
Pour les compétitions du dimanche > Avant le même DIMANCHE 20h00		54 €
<i>FEUILLE(S) de MATCH ou de TOURNOI(S) NON PARVENU(E)</i>		
Envoyée(s) après le Lundi suivant la rencontre >		54 €
Non parvenu à la FFvolley 7 jours après le Lundi suivant la rencontre >		54 €
En plus par jour de retard supplémentaire à partir du 8ème jour		32 €
Envoi de la vidéo de la rencontre hors délais		110 €
Envoi du fichier statistiques hors délais		110 €
<i>FORFAITS & PENALITES - CFS volley ball & Outdoor (compétitions de clubs)</i>		
> CHAMPIONNAT SENIOR ELITE - Forfait ou Pénalité par match		
Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		2150 €
Non présentation d'équipe, ne s'étant pas déplacée		3230 €
Pénalité/Forfait par match à domicile		4290 €
Pénalité ou Forfait - Administratif après la rencontre/Match		860 €
Forfait Général en Nationale ELITE		12900 €
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 2 (DEUX) - Forfait ou Pénalité par match		
Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		1610 €
Non présentation d'équipe ne s'étant pas déplacée		2420 €
Pénalité/Forfait par match à domicile		3220 €
Pénalité ou Forfait - Administratif après la rencontre/Match		650 €
Forfait Général en Nationale 2		9700 €
> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 3 (TROIS) - Forfait ou Pénalité par match		
Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		1080 €
Non présentation d'équipe ne s'étant pas déplacée		1560 €
Pénalité/Forfait par match à domicile		2200 €
Pénalité ou Forfait - Administratif après la rencontre /Match		450 €
Forfait Général en Nationale 3		6430 €
> TOURS DE QUALIFICATION COUPE(S) DE France (SENIORS - JEUNES - OUTDOOR)		
Engagement hors délai / délégation		35 €
Désinscription après la clôture des engagements avant la diffusion du premier tour / délégation		50 €
Désinscription après la diffusion du premier tour / délégation		150 €
Demande de WC hors délai		50 €
Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée		35 €
Participation d'un(e) licencié(e) dans un collectif, non saisi préalablement dans la délégation		50 €
Non respect des procédures règlementaires de modifications d'implantation de rencontre / délégation		160 €
Manquement de renseignement de la feuille de match (score erroné, pas de signature, ...) - à l'encontre du GSA concerné		35 €
Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée		110 €
Non présentation d'équipe, ne s'étant pas déplacée		210 €
Pénalité/Forfait à domicile		320 €

 A M E N D E S	MONTANTS 26/27
Pénalité/ Forfait - Administratif après la rencontre	320 €
Plus indemnité kilométrique "aller" versée aux GSA se déplaçant par GSA pénalité/forfait/équipe	2 €
> PHASES FINALES - CDF (SENIORS - JEUNES -OUTDOOR) - CHAMPIONNATS - VOLLEYADES	
Saisie renseignements d'Inscriptions épreuves phases finales hors délais	105 €
Absence d'arbitre licencié accompagnant la délégation (voir RPE)	420 €
Pénalité/Forfait pour la CDF et les Volleyades - décisions CFS de sursis à	430 €
>CHAMPIONNAT VOLLEY ASSIS - FORFAIT OU PENALITE PAR MATCH	
Indemnité kilométrique "Aller" versée aux GSA se déplaçant par GSA pénalité/forfait/équipe >	2 €
Forfait Général Volley Assis (Championnat 6x6)	2500 €
AUTRES AMENDES & DROITS -Volley Ball & Volley Assis & Volley Sourd	
Sanctions Terrains - Championnat et Coupe de France volley-ball - PENALITE (carton rouge)	100 €
Sanctions Terrains - Championnat et Coupe de France volley-ball - EXPULSION (carton jaune et rouge)	150 €
Sanctions Terrains - Championnat et Coupe de France volley-ball - DISQUALIFICATION	200 €
Absence de JIFF en Championnat et Coupe de France Fédérale - (par Joueurs (ses) et par match)	540 €
Absence de JIFF en Coupe de France PRO (par Joueurs(ses) & par match)	2600 €
Absence de JIFF en Finale de Coupe de France PRO (par joueurs(ses) & par match)	5200 €
Absence d'entraîneur principal par feuille de match (N3, N2)	520 €
Absence de joueur classifié en Championnat de France Volley Assis 6x6 (par match)	21 €
Présence de joueur non conforme à l'audiogramme en Compétition Volley Sourd - par match	25 €
Non présence ou non licencié d'un responsable de salle pour un Match	53 €
Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée, si non régularisé dans les délais fixés au RGES (Entraîneur, Entraîneur Adjoint, Médecin ou Soignant) en Volley-Ball ou Encadrant non régulièrement qualifié dans le collectif	320 €
Absence de licence "Encadrement" correspondante à la fonction exercée (Entraîneur, Entraîneur Adjoint, Médecin ou Soignant) en Volley Assis 6x6	21 €
Absence injustifiée d'une équipe à la réunion technique - CDF jeunes, Seniors Fédérale et PRO	21 €
Absence injustifiée d'une équipe à la cérémonie protocolaire à l'issue de la finale - CDF Jeunes et Seniors Fédérale	420 €
Absence injustifiée d'une équipe à la cérémonie protocolaire à l'issue de la finale - CDF Pro	3500 €
Non respect des obligations marketing sur les tenues officielles et les périmètres promotionnels sur la Finale CDF Pro/Infraction	1500 €
Non respect des délais de retour de dossier de renseignement club finalistes CDF Pro/infraction	600 €
Modification de la délégation d'un club finaliste après retour dossier de participation/modification	350 €
Non respect de la procédure d'organisation du protocole de cérémonie par une délégation	800 €
Non respect des règles de représentation médiatiques et protocolaires club Finaliste CDF Pro/Infraction	500 €
DAF - DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (CFD)	
Absence ou Forfait Général de l'Equipe réserve d'une Equipe Première évoluant en LNV ou Elite (selon le principe DAF N°1)	4300 €
Absence ou Forfait Général de l'Equipe réserve d'une Equipe Première évoluant en N2 (selon le principe DAF N°1)	3250 €
Absence ou Forfait Général de l'Equipe réserve d'une Equipe Première évoluant en N3 (selon le principe DAF N°1)	2680 €
Absence ou Forfait d'une Equipe en Coupe de France JEUNES (selon le principe DAF N°2)	1000 €
Absence ou Forfait d'une Equipe Jeunes en 6x6 ou 4x4 (selon le principe DAF N°2)	1000 €
Nombre de licences manquantes au 31 janvier de la saison en cours (Selon le principe DAF N°3)	110 €
Nombre de demi-unités de formation manquantes (selon le principe DAF N°4)	430 €
Non respect du délai de déclaration du Formulaire DAF	500 €
Absence de déclaration du formulaire DAF 2 mois après le délai limite	1000 €
QUALIFICATION ENCADREMENT VOLLEY-BALL (CFSR)	
Partie Haute	
Déclaration des conformités Entraîneur Principal et adjoint hors délai Divisions ELITE	1580 €
Déclaration des conformités Entraîneur Parties Haute N3 N2 hors délai	1100 €
Non-conformité Entraîneur Principal-CFCP (par match)	1050 €
Non-conformité Entraîneur Principal Elite (par match)	850 €
Non-conformité Entraîneur Adjoint /CFCP (par match)	850 €
Non-conformité Entraîneur Référent (par saison - N2, N3)	1570 €
Partie Complémentaire	
Absence Certificat Educateur (par entraîneur et par saison)	520 €
Déclaration des conformités Entraîneur Partie Complémentaires hors délai	520 €
Absence Module DRE2 VB (par entraîneur et par saison)	520 €
Divers	
Absence de déclaration de changement ou nouvel entraîneur (Elite Access, Elite Amateur, Elite Avenir)	1050 €
COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE (CFA)	
Absence d'arbitre non juristifiée (décision CFA par arbitre)	57 €
Droit de demande de récusation d'arbitre (décision CFA par saison et par arbitre)	325 €

 A M E N D E S		MONTANTS 26/27
Feuille de match (version papier ou électronique) mal tenue (GSA ou organisateur)		26 €
Amende GSA - Défaillance totale DAF Arbitrage		2080 €
Amende GSA - Défaillance partielle DAF Arbitrage (par 1/4 de quota)		520 €
Amende GSA - Absence de Marqueur ou de Marqueur Diplômé		26 €
Amende GSA - Marqueur non licencié		52 €
COMMISSION FEDERALE OUTDOOR (CF OUTDOOR)		
> AMENDES MODIFICATION D'INSCRIPTION OU RETRAIT D'UN TOURNOI à l'encontre des GSA ou d'un licencié FFvolley participants		
Désinscription ou Retrait d'une Equipe Série 1 Série 2-1000 et CF sans justificatif médical /joueur	Après la clôture des inscriptions	60 €
Désinscription ou Retrait d'une Equipe Tournois Série 2 et 3 et autres du FBVS sans justificatif médical /joueur		30 €
Changement de Joueur sans justificatif médical - Série 1 S2-1000		42 €
Changement de joueur sans justificatif médical - Autres Tournois Série 2, 3 et autres du FBVS		22 €
Demande de participation à un tournoi international sans licence valable à date des inscriptions		30 €
Réclamation déclarée "non initiée"		50 €
> ABSENCES NON JUSTIFIÉES A UN TOURNOI à l'encontre des GSA des participants		
Absence Finale - Championnat de France Seniors - Finales Inter-Clubs & Série 1		280 €
Absence Finale - Championnat de France Jeunes		162 €
Absence Tournoi - Régional & Série 2		70 €
Absence Tournoi - Départemental & Série 3 & Qualifications Championnat de France de Jeunes		55 €
Défaut de présentation de licence		16 €
Joueur/joueuse forfait général		260 €
Absence Tournoi - jeunes		22 €
> SERIE 1 et CHAMPIONNAT DE France à l'encontre des GSA et/ou des équipes participantes		
Non confirmation de participation dans les délais requis avec désinscription à l'encontre du GSA		
Absence Réunion Technique Tableau Principal/Joueur		70 €
Absence Réunion Technique Qualifications/Joueur		55 €
Absence Réunion Technique (sans justificatif ni information auprès de l'organisateur)		55 €
Retard d'une des trois premières équipes - Cérémonie des résultats		150 €
Absence Cérémonie des résultats non justifiée d'une des trois premières équipes		350 €
>Série 2, 3 et autres : à l'encontre des équipes participantes		
Absence Réunion Technique - Tableau Principal/Equipe		63 €
Absence Réunion Technique - Qualifications/Equipe		21 €
Absence Réunion Technique/Equipe (après avoir averti l'Organisateur du tournoi email ou SMS)		11 €
Absence Cérémonie Résultats non Justifiée d'une des trois premières équipes		156 €
Inscription après la date limite d'inscription		21 €
Demande de désinscription après la clôture des inscriptions		31 €
Défaut de tenues règlementaires (par rencontre)		63 €
>Toutes compétitions : à l'encontre des équipes participantes		
Coaching non autorisé en dehors de l'aire de jeu		52 €
Poursuite compétition (au sein d'un même tournoi) après un match perdu par forfait		32 €
Double inscriptions - non-respect de la participation au tournoi du niveau le plus élevé		85 €
> Amendes à l'encontre des ORGANISATEURS DE TOURNOI		
A l'encontre de l'organisateur - communication résultats après 12h00 lendemain de fin de tournoi		35 €
Défaut ou non-respect - Candidatures/Organisations/Marketing/Communications		320 €
Défaut ou non- respect - Gestions Sportives / Accueils		540 €
Défaut ou non tenue de la feuille de match officielle, toutes compétitions confondues/match		6 €
Défaut ou non-respect - Général du cahier des charges		2700 €
Annulation de tournoi en dehors des délais et/ou cas précités dans le RPE		70 €
Défaut de vérification de licence avant la clôture des inscriptions		20 €
Participation à un tournoi d'un joueur non règlementairement autorisé à participer		30 €
Demande de modifications calendaire hors délai		10 €
> ABUS à l'encontre des licenciés participants		
Valeur de l'amende de base (ADB) pour les abus		54 €
Abus sur Tenue de joueur & respect matériel	ADB x 2 soit >	108 €
Abus verbal sur officiels	ADB x 3 soit >	162 €
Abus verbal sur officiels > Expulsion	ADB x 4 soit >	216 €
Abus non verbal menant à Pénalité	ADB x 4 soit >	216 €
Abus non verbal menant à Expulsion	ADB x 5 soit >	270 €
ABUS non verbal menant à Disqualification	ADB x 6 soit >	324 €

 A M E N D E S		MONTANTS 26/27
SECTEUR PARA VOLLEY SOURD		
> COMPORTEMENT COMPETITION PARA VOLLEY SOURD		
Carton jaune - Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x 2		6 €
Carton Rouge - Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x 2		11 €
Expulsion Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x 2		33 €
Disqualification - Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x 2		53 €
Pénalité Equipe suite à disqualification		80 €
> AMENDES PARA VOLLEY SOURD		
<i>Non participation au Challenge de France &/ou à la Coupe de France</i>		500 €
Forfait Général Volley Ball		320 €
Forfait Simple Volley-Ball/match		106 €
Forfait Général Outdoor		106 €
Forfait Simple Outdoor/match		21 €
Absences Ballons, Chaise d'Arbitre, Scoreur manuel, Bancs, fiches de position - par match		16 €
Tenue non conforme		7 €
Feuille de match mal remplie		7 €
D N A C G (C A C C F)		
	Minimum	Maximum
Production Document non conforme	320 €	1600 €
Comptabilité, Erronée, Irrégulière ou Frauduleuse	520 €	4700 €
Non Comptabilisation d'Opérations	520 €	4700 €
Communication d'Informations inexactes et/ou incohérentes	520 €	4700 €
Opposition à un contrôle	320 €	1600 €
Refus de fournir ou de communiquer des renseignements	320 €	1600 €
Absence non justifié à une audition	320 €	1600 €
Non respect des décisions de la DNACG	1 100 €	6400 €
Non respect des engagements pris auprès de la DNACG	1 100 €	6400 €
Non respect des obligations légales en matière de CAC	520 €	4700 €
Production documents - Incomplète - En retard - Absence	320 €	1600 €
Situation non régularisée après mise en demeure	PENALITES DOUBLEES	
Frais de dossier d'un appel devant le Conseil Supérieur DNACG		416 €
AMENDES & DROITS INDIVIDUELS PARTICULIERS		
Refus non justifié d'honorer une Sélection Nationale (VOLLEY - OUTDOOR - PARA)		
Amende Individuelle infligée par la Commission Fédérale de Discipline		1 800 €